

ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'organisme d'accueil et remis au stagiaire.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil)	:	
Nom:		
Adresse		
N° immatriculation :		
Représenté.e par :		
Atteste que l'élève désigné ci-dessous	:	
NOM : Prénom :		
Classe :		
Date de naissance		
Scolarisé dans l'établissement ci-après : Lycée polyvalent Henri Laurens Henri Laurens de SAINT-VALLIER Représenté(e) par Monsieur Arnaud VOISIN en qualité de chef d'établissement.		
A effectué une période de formation er organisme) du au		_
Soit une durée effective de :	JOURS de prése	nce
Le montant total de a été versé au stagiaire à titre de gratification.		
	A compléter et signer en	<u>Fin de stage</u>
	Fait à	le